



GRAND DAX AGGLOMÉRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS et le **VINGT-HUIT** du mois de **JUIN** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **22 JUIN 2023**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Julien DUBOIS.

Conseillers communautaires présents :

Mme Véronique AUDOUY – M. Arnaud LARBERE – Mme Guylaine DUTOYA – M. Julien DUBOIS –
Mme Martine DEDIEU – M. Grégory RENDÉ – M. Pascal DAGES – Mme Marylène HENAULT –
M. Guillaume LAUSSU – Mme Martine ERIDIA – Mme Martine LABARCHEDE – M. Julien RELAUX –
Mme Florence PEYSALLE – M. Vincent MORA – Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU – M. Pierre STETIN –
M. Philippe CASTEL – M. Pascal LAVIGNE – M. Serge POMAREZ – Mme Sophie IRIGOYEN – M. Jean SOUBLIN
M. Gérard LE BAIL – Mme Bérengère SABOURAULT – M. Albert AUZEMERY – M. Philippe LAFFITTE –
Mme Chantal FRAYSSE – M. Hervé DARRIGADE – Mme Caroline JAY – M. Christian CARRERE –
M. Julien BAZUS – Mme Sylvie PEDUCASSE – M. Jean LAVIELLE – Mme Martine GAY – M. Alain GODOT –
Mme Christine BEYRIS – M. André HUMEAU – Mme Catherine FAVARD – Mme Catherine RABA –
Mme Sylvie BEZIAT-RICARD – M. Pascal VILATON – M. Alain BERGERAS – Mme Corinne LAPORTE –
M. Philippe DELMON – M. Bernard LANGOUANERE – M. Hikmat CHAHINE – M. Alain DUBOURDIEU –
M. Thierry BOURDILLAS.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE
Mme Marie-Constance LOUBERE-BERTHELON
M. Amine BENALIA BROUCH
M. Alexis ARRAS
Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI
M. Yves LOUMÉ
Mme Gloria DORVAL
M. Laurent LAFOURCADE
M. Henri BEDAT

Donne pouvoir à :

M. Julien DUBOIS
Mme Marylène HENAULT
M. Grégory RENDÉ
M. Julien RELAUX
Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU
M. Pierre STETIN
M. Serge POMAREZ
Mme Catherine RABA
M. Pascal VILATON

Conseillers communautaires absents et excusés :

M. Jean-Marie ABADIE – Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE – Mme Marie-Constance LOUBERE-BERTHELON
M. Amine BENALIA BROUCH – M. Alexis ARRAS – Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI – M. Yves LOUMÉ –
Mme Gloria DORVAL – M. Laurent LAFOURCADE – M. Christian BERTHOUX – M. Henri BEDAT

Secrétaire de séance : Mme Guylaine DUTOYA

Quorum : le quorum est atteint avec au moins 29 membres présents.



OBJET : COMMISSION INTERCOMMUNALE THÉMATIQUE – MODIFICATION

Monsieur le Président expose,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-21, L. 2121-22 et L. 5211-1,

Vu la délibération de la Communauté d'agglomération du Grand Dax n° DEL33-2020 en date du 17 juillet 2020 et relative à la création, la composition et la désignation des membres des commissions intercommunales thématiques,

Vu la délibération de la Communauté d'agglomération du Grand Dax n° DEL51-2023 en date du 10 mai 2023 relative à la modification des dénominations des commissions,

Considérant qu'il est nécessaire de modifier la composition de la commission thématique voirie, mobilités douces et propreté, en raison du souhait de Monsieur Hervé DARRIGADE de se retirer de ladite commission afin de permettre à Madame Caroline JAY d'y siéger, suite à son acte de candidature,

Considérant qu'il sera procédé en séance aux opérations de vote par scrutin ordinaire via le boîtier électronique après décision à l'unanimité du conseil communautaire,

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL, A LA MAJORITE (56 VOTANTS : 50 POUR et 6 ABSTENTIONS),

Article 1 : ABROGE l'article 10 de la délibération n° DEL33-2020 en date du 17 juillet 2020 issu de l'article 3 de la délibération n° DEL01-2021 en date du 10 mars 2023.

Article 2 : DESIGNE Madame Caroline JAY membre de la commission voirie, mobilités douces et propreté, suite au retrait de Monsieur Hervé DARRIGADE.

Article 3 : CONSTATE la composition de la commission voirie, mobilités douces et propreté comme suit :

- Monsieur Alexis ARRAS
- Madame Martine ERIDIA
- Monsieur Pascal DAGES
- Madame Florence PEYSALLE
- Madame Caroline JAY
- Monsieur Albert AUZEMERY
- Monsieur Alain BERGERAS
- Monsieur Philippe CASTEL
- Monsieur Philippe LAFFITTE
- Monsieur André HUMEAU
- Madame Catherine FAVARD
- Monsieur Julien BAZUS
- Monsieur Bernard LANGOUANERE
- Monsieur Pascal LAVIGNE
- Monsieur Hikmat CHAHINE
- Monsieur Jean SOUBLIN
- Madame Axelle VERDIERE BARGAOUI
- Madame Catherine RABA
- Monsieur Christian CARRERE
- Monsieur Jean-Marie ABADIE

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023



ID : 040-244000675-20230628-DEL74_2023-DE

Article final : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération

DELIBERE EN SEANCE,

Les jour, mois et an que dessus,

Suivent les signatures,

POUR COPIE CONFORME,

DAX, le 28 juin 2023

LE PRESIDENT,

Julien DUBOIS.